



Grosse bêtise ! un problème de plafond

Par **lothar**, le **27/12/2009** à **14:06**

Bonjour,

Etant chez ma mère pour les fêtes, et voyant des traces d'humidité au plafond je suis allée voir dans le grenier mais JE SUIS PASSEE A TRAVERS LE PLAFOND et il y a un trou de 80 cm de diamètre!

Y a-t-il un assurance qui puisse couvrir ce problème ?

Merci de répondre! Je suis complètement catastrophée !

Par **Tisuisse**, le **27/12/2009** à **15:53**

Bonjour,

En fait, vous êtes passé au travers du bacula, vous ne marchiez pas sur les poutres mais entre les poutres. Ce n'était donc pas un grenier mais des combles non aménagées, un grenier comporte un parquet, même grossier, mais c'est quand même un parquet. Dans un grenier, on y stockait, autrefois, du grain pour faire le pain ("grenier" vient de "grain"), des galettes, etc..

La réponse est NON car vous étiez chez votre mère et votre assurance Responsabilité Civile ne peut pas jouer pour ça : votre mère n'est pas un "tiers" à votre égard.

Quand à une garantie du contrat de la maison de votre mère, ne s'agissant pas de dégâts

causés par un incendie, une explosion, etc., elle ne prendra pas non plus en compte.

Par **lothar**, le **27/12/2009** à **16:11**

ce ne sont pas de bonnes nouvelles, mais UN GRAND MERCI